

Chers Parents,

Afin de répondre au maximum aux interrogations de certains parents et vous diriger vers l'interlocuteur dédié vous trouverez ci-dessous quelques informations utiles :

COMPOSANTE/ORGANISATION DU SERVICE

Nous organisons notre service de restauration en fonction d'un menu établi par une diététicienne et validé communément par le département des Yvelines et les fédérations de parents d'élèves lors des commissions départementales.

Nous proposons donc chaque jour, sauf exception trois choix d'entrées, de plats, de produits laitiers et de desserts ainsi que du pain semi-complet BIO.

Un menu eco-citoyen est proposé une fois par semaine (généralement le jeudi). Il ne comporte pas d'entrée (uniquement de la salade verte) mais en contrepartie, c'est un menu « plaisir » avec des plats et des desserts plus attractifs (lasagnes, frites... et pâtisseries ou glaces pour les desserts). Nous avons également obligation de proposer deux vendredis par mois, un menu 100% végétarien (nous ne proposons donc ces jours-là, ni viande ni poisson mais l'apport en protéines est tout de même garanti par des œufs, des produits laitiers, des légumineuses et/ou des protéines végétales.)

	Carotte	EARL Frichot	Boinville-en-Mantais		Yvelines		Glace	Maison Alperel	Trappes
	Pomme de terre	EARL Frichot SCEA Ferme d'Orsonville	Boinville-en-Mantais Orsonville				Pâtes	Nicolas & Bertrand Maison Blin	Prunay-en-Yvelines Allainville-aux-Bois
	Salade	EARL Légumes Français	Montesson				Yaourt	Bergerie Nationale Ferme de Viltain Ferme de Grignon	Rambouillet Jouy-en-Josas Thiverval-Grignon
	Poire	Les Vergers des Préaux Maison Gaillard	Écqueville Les Alluets-le-Roi				Porc	Abattoir Harang	Houdan
	Pomme	Les Vergers des Préaux Maison Gaillard	Écqueville Les Alluets-le-Roi				Lentilles	Huilerie de la Plaine de Versailles	Beynes
	Choux	SCEA Guidal	Bouafle				Huile	Huilerie de la Plaine de Versailles	Beynes
	Courgette	SCEA Guidal	Bouafle				Pain		
	Radis	SCEA Guidal	Bouafle						
	Haricot vert	Larry Cover	Orsonville						
	Miel	Ferme des Clos	Bonnelles						

Afin de favoriser les circuits courts, le développement économique local et apporter à vos enfants des aliments de qualité, nous travaillons en partenariat avec des producteurs locaux (cf ci-contre).

Nous proposons également des produits BIO, Labelisés et éco-responsables.

En proposant ces produits à vos enfants, nous garantissons un gage de qualité qui implique parfois des délais de commandes, des ruptures (dues à la saisonnalité ou aux quantités demandées) ainsi que tout autre aléa de livraisons. Le menu initialement prévu est donc susceptible de pouvoir être adapté.

Le département impose d'avoir un choix sur les 80% du service, il se peut donc qu'en fin de service le choix ne soit plus existant. Nous ne pouvons pas prévoir 100% de choix sur chaque composant, ce qui engendrerait du gaspillage alimentaire. La répartition est faite en cuisine en fonction des habitudes et des retours des enfants.

Nous produisons les quantités et les divisons de façon égale afin de ne pas avoir les 3 choix sur le 1er service et plus que deux choix sur le second.

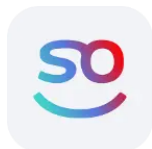
Nous vous rappelons que C'midy n'est pas décisionnaire de l'ordre de passage au self.

Dans la mesure du possible le chef de cuisine fait en sorte qu'il reste du poisson ou du végétarien en fin de service afin de pouvoir correspondre à l'ensemble des enfants (qu'ils soient végétariens ou qu'ils ne mangent pas de viande).

FACTURE

Conformément au règlement départemental de la restauration C'midy, les factures vous sont adressées chaque début de mois, entre le 1er et le 5ème jour, et concerneront le mois en cours.

Où trouver votre facture ?



Pour y accéder depuis le site www.so-happy.fr, cliquez sur «**Démarches** », sur «**gérer mes inscriptions et mes paiements** », puis cliquez sur l'icône «**Factures** ».

Comment est calculée votre facture ?

Le montant qui figure sur votre facture est calculé à partir du forfait choisi lors de l'inscription de votre (vos) enfant(s) à la restauration scolaire (de 1 à 5 jours).

Pour rappel, **si vous souhaitez modifier ce forfait** et adapter les jours de fréquentation, il vous suffit, de faire la demande par email à notre service facturation. Facturation.Fr@cmidy.fr

Votre demande de changement de forfait sera effective à partir du 1^{er} jour du mois suivant et s'appliquera jusqu'à la fin de l'année scolaire. Pour le mois en cours, il vous est possible de modifier vos réservations depuis la rubrique « Modifier mes prévisions ».

Les modifications de prévision de repas (absence ou présence) effectuées sur SoHappy durant le mois en cours sont régularisées sur la facture suivante.

Comment modifier mes prévisions ?

Pour modifier vos prévisions, cliquez sur « **gérer mes inscriptions et mes paiements** » rendez-vous dans la rubrique " **Démarches**", cliquez sur l'icône « **Modifier mes prévisions** ».

- Elles peuvent être modifiées jusqu'à 48h à l'avance avant 12h (jours ouvrés).

Délais d'annulation des repas

Jour du repas à annuler	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Jour limite d'annulation	Jeudi précédent avant midi	Vendredi précédent avant midi	Lundi précédent avant midi	Mardi précédent avant midi	Mercredi précédent avant midi

- Vous pouvez les modifier jusqu'à 30 jours glissants avant la date de consommation du repas.



Conformément au règlement départemental de la restauration scolaire :

Les annulations pour maladie (même celles avec certificat médicale), intempérie, grève, annulation de cours ou fermeture de l'établissement ne pourront être acceptées si le délai ci-dessus n'est pas respecté.

Attention :

Lors de l'annulation d'un repas, il est nécessaire de vous référer au **règlement intérieur du collège de votre enfant** pour connaître les modalités d'entrée et de sortie.

Comment payer ma facture ?

Pour payer votre facture, cliquez sur « **Démarches** » puis dans la rubrique "**Factures**" :

- Par prélèvement automatique, en nous renvoyant le mandat SEPA (disponible sur l'application SoHappy) complété, avec votre RIB
- En carte bleue, en toute sécurité, en cliquant sur la facture ou par téléphone au **01 30 85 99 90**
- Par chèque en précisant votre numéro de famille au dos de celui-ci, à l'ordre de C'midy, à envoyer à l'adresse postale :

C'midy Centre de facturation Famille
6 rue la Redoute
CP 131
78043 Guyancourt cedex

Si vous avez des questions concernant la restauration scolaire, nous vous invitons à vous rendre sur SoHappy, notre FAQ et un chatbot sont à votre disposition 24h/24.

TARIFICATION

Une prise en charge du Conseil Départemental des Yvelines



Yvelines

Depuis le 1er janvier 2019, le Département des Yvelines a mis en place une tarification en fonction de vos revenus. Quels que soient les collèges, le prix du repas varie de 1 à 4.57 € en fonction de vos ressources et de la composition de votre famille.

Tarif	1 €	2 €	2,86 €	3,43 €	4 €	4,57 €
Quotient Familial	< 220€	221-440€	441-660€	661-880€	881 -1100€	> 1100€
Coût total d'un repas	8,90€					
Part financée par le Département	7,90€	6,90€	6,04€	5,47€	4,90€	4,33€

CONTACTS

Pour toute question relative à la facturation ou planification :

Service facturation :

Facturation.Fr@cmidy.fr

01 30 85 99 90

Du lundi au vendredi de 9H à 12H et de 14H à 16H30

Pour toute demande de RDV ou réclamation :

Responsable de site

marine.lintanff@cmidy.fr